

Procter & Gamble

Professional®

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom de la substance P&G Pro Line Nettoyant surpuissant en vaporisateur - concentré
Code de produit 98668774
Version n° 04
Date de la révision 13-Avril-2011
Fabricant Procter & Gamble Professional
Adresse 2 P&G Plaza
Cincinnati
Ohio
45202
États-Unis
P&G Telephone Number: 1-800-332-7787
Emergency 24-hr Telephone #: CHEMTREC 1-800-424-9300

2. Identification des risques

Effets potentiels sur la santé

Voies d'exposition Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux Provoque des lésions oculaires.
Peau Le contact risque d'irriter ou de brûler la peau.
Inhalation Irrite les muqueuses.
Ingestion Irrite les muqueuses. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Large ingestions may cause dizziness, incoordination, and headache.

Effets potentiels sur l'environnement Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
DIPROPYLENE GLYCOL N-BUTYL ETHER	29911-28-2	5 - 10
Monoéthanolamine	141-43-5	5-10

4. Premiers soins

Procédures de premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Maintenir les paupières ouvertes. Après un rinçage initial à grande eau, retirer tout verre de contact éventuel et continuer le rinçage à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact cutané Laver la peau avec de l'eau et du savon. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Inhalation Sortir au grand air. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.

Ingestion Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. NE PAS faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau ou de lait à boire aux personnes conscientes. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne jamais faire boire une personne inconsciente.

5. Mesures de lutte contre le feu

Mesures de précautions environnementales Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau. Eau pulvérisée. Poudre pour feux de classe D. Dioxyde de carbone (CO₂).

Protection pour les pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter des vêtements de protection complets, y compris un casque, un appareil autonome de respiration à pression positive ou à demande de pression, des vêtements de protection et un masque anti-poussière.

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures de précautions environnementales

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.

Clean-up methods and materials and containment measures

En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et aux sols glissants. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manutention

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau ou les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Conserver hors de la portée des enfants.

Entreposage

Magasin dans des récipients correctement marqués. Conserver le récipient dans un endroit frais et bien ventilé. Entreposer selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

US. ACGIH Threshold Limit Values

Composants	Type	Valeur
Monoéthanolamine (141-43-5)	STEL	6.0000 ppm
	TWA	3.0000 ppm

US. OSHA Table Z-1 Limits for Air Contaminants (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Monoéthanolamine (141-43-5)	PEL limite d'exposition autorisée	3.0000 ppm
		6.0000 mg/m ³

Contrôle ingénieur

Assurer une ventilation efficace. L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti.

Équipement de protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

D'usage des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque.

Protection de la peau

Gants en caoutchouc.

Protection respiratoire

Non nécessaire en général.

Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Couleur

Violet foncé.

Odeur

Pin

Seuil de l'odeur

Donnée inconnue.

État physique

Liquide.

pH

12 - 13

Point de fusion

Donnée inconnue.

Point de congélation	<= 0 °C (<= 32 °F)
Point d'ébullition	82.2 - 100 °C (180 - 212 °F)
Point d'éclair	>= 63.9 °C (>= 147 °F)
Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Tension de vapeur	Donnée inconnue.
Poids spécifique	1.022
Solubilité dans leau	Donnée inconnue.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible
COV	8.89 % évalué
Pourcentage de matières volatiles	42.61 % évalué

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Ceci est un produit stable. Risque d'inflammation.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Données toxicologiques

Composants

Résultats d'essais

Monoéthanolamine (141-43-5)	Aiguë Autre DL50 Rat: 67 mg/kg Aiguë Autre DL50 Souris: 50 mg/kg Aiguë Cutané DL50 Lapin: 1025 mg/kg Aiguë Oral DL50 Cochon d'Inde: 620 mg/kg Aiguë Oral DL50 Rat: 10.2 g/kg Aiguë Oral DL50 Souris: 700 mg/kg Aiguë Inhalation CL50 0.05 mg/l
DIPROPYLENE GLYCOL N-BUTYL ETHER (29911-28-2)	

Sensibilisation	Donnée inconnue.
Effets aigus	Provoque des brûlures.
Effets locaux	Irritant pour les voies respiratoires.
Corrosion et/ou irritation de la peau	Dangereux d'après les critères d'OSHA.

12. Données écologiques

Effets sur l'environnement	Selon les données sur l'écotoxicité et le devenir de chacun des ingrédients composant le produit et les données sur les produits nettoyants à usage domestique connexes, ce produit n'est pas considéré nuisible aux organismes aquatiques ni susceptible de provoquer des effets indésirables à long terme sur l'environnement lorsqu'il s'y trouve à des concentrations significatives. Ce produit est destiné à une utilisation dispersive, et il ne doit pas être éliminé directement dans l'environnement.
-----------------------------------	---

13. Élimination des résidus

Codes déchet	D002 : Déchet corrosif [pH <=2 ou >= 12,5, ou corrosif pour l'acier]
Instructions pour l'élimination	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Incinérer le matériau en milieu contrôlé dans un incinérateur homologué. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

14. Informations relatives au transport

DOT

Conditions essentielles d'expédition :

Nom d'expédition	Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (monoethanolamine, 1-octyl 2-pyrrolidinone) LTD QTY [may be shipped as a CONSUMER COMMODITY ORM-D through 12/31/2013]
-------------------------	--

Classement des dangers 8
N° ONU 3266
Packing group III
Renseignements supplémentaires :
N° du Guide des interventions d'urgence 154
(Note: different from MFAG #67)

IMDG

Conditions essentielles d'expédition :
Nom d'expédition CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (monoethanolamine, 1-octyl 2-pyrrolidinone), LTD QTY
Classement des dangers 8
N° ONU 3266
Packing group III

IATA

Conditions essentielles d'expédition :
Nom d'expédition Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (monoethanolamine, 1-octyl 2-pyrrolidinone), LTD QTY
Classement des dangers 8
N° ONU 3266
Packing group III

Remarques DO NOT SHIP BY AIR. Does not meet packaging requirements for air shipments.

15. Données réglementaires

Réglementations Fédérales des Etats-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Substances dangereuses CERCLA/SARA - Non applicable.

Quantité à déclarer CERCLA (Superfund)

Aucun(s)/aucune(s)

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Oui
Risque différé - Oui
Danger d'incendie - Oui
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Substance extrêmement dangereuse selon la Section 302 Non

Substance chimique dangereuse selon la Section 311 Non

Régulations des états Ce produit ne contient pas de produit chimique reconnu par l'État de la Californie pouvant causer le cancer, des défauts génétiques ou autre défaut de reproduction.

ILLRTK

Contains no Illinois Right To Know toxic substances.

US - Connecticut Hazardous Material Survey: Listed substance

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Inscrit

US - Massachusetts RTK - Substance: Listed substance

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Inscrit

US - New Jersey RTK - Special Hazard: Listed substance

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) SPEC_HAZAROUS

US - New Jersey RTK - Substances: Listed substance

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Inscrit

US - Pennsylvania RTK - Hazardous Substances: Listed substance

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5) Inscrit

US - Rhode Island RTK - Hazardous Substances: Listed substance

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)

Inscrit

Règlements du Canada

Tous les ingrédients sont approuvés en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) pour importation au Canada par Procter & Gamble. Ce produit a été classé suivant les critères de risques du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FTSS contient tous les renseignements requis par le Règlement sur les produits contrôlés.

Autres informations

HMIS® est une marque de commerce et de service enregistrée du NPCA.

Inventaires

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS®

Santé: 3*
Inflammabilité: 2
Danger physique: 0

Classements NFPA

Santé: 3
Inflammabilité: 2
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité

La présente fiche signalétique a pour objet de résumer les connaissances que nous possédons en ce qui concerne l'utilisation de cette matière. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été compilés à partir de sources considérées fiables par la société Procter & Gamble, et sont exacts à sa connaissance. Ce document ne constitue pas un guide complet en matière de réglementation internationale sur les produits dangereux.

Ces renseignements sont fournis de bonne foi. Tous les utilisateurs de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour empêcher que les employés y soient exposés, que des dommages matériels soient causés ou qu'il y ait fuite du produit dans l'environnement. Procter & Gamble décline toute responsabilité quant à des blessures infligées au destinataire ou à une tierce personne ou à tout dommage à la propriété résultant d'une utilisation incorrecte du produit.